



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 63/19b

Objet

Modification du tableau des effectifs

Secrétaire de séance

René POUTHIER

Rapporteur :

Jean-Michel DAUBIGNEY

Conseil Communautaire
27 juin 2019
Abergement-la-Ronce - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 58
Nombre de procurations : 14
Nombre de votants : 72
Date de la convocation : 20 juin 2019
Date de publication : 5 juillet 2019

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

J.L Bouchard, D. Bernardin, J.M Mignot suppléé par T. Gauthray-Guyenet, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, P. Verne, R. Foret, J.C Lab, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, C. Demortier, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, P. Jaboviste, N. Jeannet, A. Maire-Amiot, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, J.M Sermier, J.C Wambst, S. Calinon, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, A. Courderot, D. Troncin, D. Baudard suppléé par C. Labourot, D. Pernin, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, J.M Daubigney, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

P. Blanchet à J. Thurel, M. Berthaud à J. Gruet, I. Delaine à C. Bourgeois-République, F. Dray à P. Jaboviste, D. Germond à C. Nonnotte-Bouton, A. Hamdaoui à T. Druet, P. Jobez à J Péchinot, S. Kayi à N. Jeannet, J.P Lefèvre à J.P Cuinet, P. Roche à I. Mangin, E. Schlegel à J.M Sermier, P. Jacquot à M. Hoffmann, M. Boué à J.M Daubigney, J. Drouhain à C. Hanrard.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

G. Soldavini, D. Michaud, G. Chauchefoin, S. Hédin, J. Zasempa, J. Dayet, M. Jacquot, D. Chevalier, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriaux, R. Curly.

Suite à la décision prise par Monsieur le Maire de Châtenois de faire avancer de grade, par promotion interne, un de ses agents intercommunaux, employé à la fois par la Commune de Châtenois (employeur principal) et par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole par une création et une suppression de poste, afin de permettre la nomination de cet agent.

Cet agent est employé à raison de 28 heures 30 hebdomadaires par la commune de Châtenois et à raison de 6 heures 30 hebdomadaires par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Les décisions relatives à l'avancement de grade ou à la promotion interne d'un fonctionnaire territorial occupant un même emploi à temps non complet dans plusieurs collectivités sont prises, après avis ou sur propositions, par l'autorité territoriale de la collectivité auprès duquel l'agent effectue le plus grand nombre d'heures.

La Commission Administrative Paritaire du 21 mars 2019, placée auprès du Centre de Gestion du Jura, a émis un avis favorable à cette promotion interne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CREE :**

- 1 poste d'agent de maîtrise à raison de 6 heures 30 hebdomadaires à compter du 1^{er} juillet 2019,

- **SUPPRIME** en conséquence :

- 1 poste d'agent technique principal de 2^{ème} classe à raison de 6 heures 30 hebdomadaires à compter du 1^{er} juillet 2019.

Fait à Abergement-la-Ronce,
Le 27 juin 2019
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction des Ressources Humaines
- Trésorerie Municipale du Grand Dole